

.....

# AU BAS-SAINT-LAURENT, UN PAYSAGE MODELÉ PAR L'HABITAT...

PAR RÉGIS JEAN

*Ce texte de Régis JEAN fera partie d'un Guide sur le patrimoine historique du Bas-du-Fleuve qui sera publié à l'automne 1993 sous la direction de Paul LAROCQUE.*

**E**n parcourant le territoire, le visiteur découvre peu de traces des premiers établissements permanents au Bas-Saint-Laurent. Les archives ont bien conservé les documents officiels tels que les actes de concession, les inventaires après décès, les actes de «*Foy et Hommage*» rendus par le seigneur aux autorités de la colonie, mais nous connaissons fort peu le quotidien des premiers occupants de notre région.

Nous pouvons cependant imaginer leur existence en fonction d'une série d'activités qui ont dicté autant de manières d'occuper et d'exploiter une région. Un groupe de pêcheurs ne s'approprie pas un territoire de la même manière qu'une collectivité agricole. Le milieu sera d'ailleurs différent : la proximité du poisson, la qualité des havres, l'accessibilité des grèves, des facteurs importants pour les pêcheurs, importeront moins pour les agriculteurs qui rechercheront davantage un sol fertile et bien drainé. Un village du Témiscouata dont les activités sont principalement orientées vers la forêt, se développera suivant un patron différent de celui d'un village de pêcheurs gaspésiens ou encore d'un village d'agriculteurs du Bas du Fleuve.

Ces modes d'occupation d'un territoire n'ont rien d'immuable; ils évoluent au gré des changements d'activités. L'agriculture qui se modernise, la pêche qu'on abandonne ou la diminution de la biomasse forestière ont provoqué et provoquent encore des changements profonds dans la manière d'occuper et d'aménager un territoire.

L'emplacement des habitations, des villages, des voies de communication est en relation directe avec les activités d'une collectivité et l'environnement qui les conditionne. Ce n'est certes pas le hasard qui regroupe les pêcheurs aux Îles-de-la-Madeleine et en Gaspésie, les forestiers sur les hauts plateaux de l'arrière-pays et les agriculteurs sur les larges terrasses qui s'ouvrent en gradins le long du fleuve. Dans la même mesure, le développement industriel et technologique a longtemps été directement relié à la présence de quelques sites hydrauliques dont les ressources énergétiques favorisaient l'établissement de moulins à farine, de carderies ou de scieries.

En somme, nous voyons que les communautés du Bas-Saint-Laurent, comme celles de la plupart des régions de la vallée du Saint-Laurent, se sont développées en ajustant leurs activités à leur environnement. Le déboisement intensif qu'a connu la région au début du 19<sup>e</sup> siècle ouvre de larges bandes de terre à l'exploitation des forêts pour se consacrer à l'agriculture alors qu'ailleurs, le processus recommence. De tels ajustements se sont multipliés dans l'histoire de l'occupation humaine au Bas-Saint-Laurent.

## LES ORIGINES : LA CROIX... ET LA FOURRURE

On ne peut parler d'aucun établissement permanent au Bas-Saint-Laurent avant le dernier quart du 17<sup>e</sup> siècle. Depuis des siècles, le territoire est cependant très bien connu des Amérindiens.

Dès 1615, les premiers missionnaires Récollets visitent les «*Côtes-du-Sud, les rivières du Loup, du Bic, les Monts Notre-Dame*» et pénètrent même jusqu'en Acadie et au Cap Breton.<sup>1</sup> Ils visitent les campements amérindiens et suivent ces derniers au gré de leurs déplacements saisonniers.

La concession de nombreuses seigneuries au cours de la décennie 1670 entraîne dans notre région l'érection des premiers établissements permanents. Les premiers seigneurs sont cependant plus intéressés au lucratif commerce des fourrures qu'à la colonisation de leurs terres. L'un d'eux, Charles-Aubert de la Chesnaye, riche marchand de Québec qui détient déjà un poste de traite à Tadoussac, devient seigneur de Rivière-du-Loup en 1673 et se porte acquéreur de la seigneurie du Bic en 1688. Il exploite un poste de traite à ces deux endroits : il échange les fourrures des Amérindiens contre des textiles importés, des outils de fer et d'autres objets de fabrication européenne.

De tels établissements exigent peu d'installations : un magasin où entreposer les fourrures et marchandises d'échanges, une maison pour le gardien du poste, une grange ou un étable pour garder quelques animaux. Par contre, le poste doit être d'accès facile pour favoriser les contacts avec les pourvoyeurs de fourrures. Il sera construit près du fleuve, à un endroit bien abrité des vents. À Rivière-du-Loup, l'estuaire de la rivière constitue l'endroit idéal pour un tel établissement. Au Bic, on peut supposer que le poste de traite s'élevait dans le

voisinage du grand havre naturel protégé de toutes parts par l'île et les montagnes du Bic.

Alors que la colonisation avait déjà débuté dans l'ouest de la région, ces comptoirs de traite sont sans doute les premiers établissements permanents aménagés au cours du 17<sup>e</sup> siècle dans l'est du Bas-Saint-Laurent. L'État des Missions du Canada, dressé à la demande de Mgr de Laval, nous apprend qu'en 1683, il n'y a que quatre habitants à la rivière du Loup (les employés du comptoir de traite), un seul à Kamouraska, 60 (8 familles) à Rivière-Ouelle, 40 (5 familles) à La Pocatière et 11 (2 familles) à Saint-Roch-des-Aulnaies.<sup>2</sup>

À Trois-Pistoles, on assiste en 1696 à l'arrivée des seigneurs Riou, les pre-

miers occupants permanents. À Rimouski, les seigneurs Lepage arrivent à la même époque.

### «TENIR FEU ET LIEU» PRÈS DU FLEUVE

Le censitaire qui recevait du seigneur un lot en concession s'engageait à «tenir feu et lieu» sur cette terre, c'est-à-dire à l'habiter et à l'exploiter. C'est le début de la colonisation du territoire. Le lot concédé mesurait généralement quatre arpents de front sur le fleuve sur une quarantaine d'arpents de profondeur. Ces premiers colons vivant d'agriculture et de pêche, leurs maisons sont naturellement construites près du fleuve. La forêt toute proche offre un riche territoire de chasse, une activité fournissant un apport alimentaire appréciable pour ces familles. Les surfaces cultivées, assez

réduites, répondent aux besoins immédiats : l'espace entre la grève et l'escarpement de la première terrasse suffit à l'exploitation agricole. En l'absence de chemins terrestres, le fleuve constitue la voie de communication la plus rapide et la plus facile. C'est pourquoi chaque censitaire bénéficie d'un accès au fleuve.

D'ailleurs, le premier «chemin du Roi» suivait généralement le fleuve et passait souvent à la limite des hautes marées. Le noyau des premiers villages se fixe en bordure de l'eau. À Trois-Pistoles, la chapelle est construite près du fleuve. Il en va de même à Rivière-du-Loup où la première chapelle, érigée en 1792, est construite si près de l'eau qu'elle sera inondée en 1802 et en 1805. C'est là un indice assez évident que les premiers établissements s'alignaient tout près du fleuve. À Rivière-du-loup, le



Saint-Germain (rang) (Macro-inventaire du ministère des Affaires culturelles).

grand-voyer (responsable de voirie) trace en 1799 l'emplacement d'un nouveau chemin situé plus au sud, sur la terrasse. Des seize maisons apparaissant sur son plan en plus de la chapelle, la majorité s'élève près du fleuve. Quelques-unes s'élèvent au pied de la terrasse et une seule est construite sur la terrasse. En 1812, la chapelle sera finalement relocalisée plus loin du fleuve, sur la terrasse, à la hauteur de l'actuelle rue Fraser. Un calvaire, érigé à la sortie ouest de la municipalité, en signale le site. Malheureusement, les vestiges de l'emplacement de la chapelle primitive et du premier village ne sont plus visibles : l'autoroute 20 les recouvre aujourd'hui.

## UN DÉPLACEMENT VERS L'INTÉRIEUR DES TERRES

Progressivement, les établissements se déplacent vers le sud. On remarque le même phénomène à l'Isle-Verte et à Trois-Pistoles. La cause n'est pas la crue des eaux mais plutôt un changement d'activités des habitants : au fur et à mesure que la terre est défrichée, que les espaces cultivés augmentent, les terres en culture se trouvent de plus en plus au sud. Peu à peu, les habitants voudront s'établir plutôt vers le centre de leur terre et non plus à l'extrémité.

Ce déplacement tient aussi au fait que le fleuve a perdu peu à peu de son importance au fil des années : des chemins terrestres sont maintenant tracés pour communiquer avec les paroisses voisines. Le chemin du Roi atteint Trois-Pistoles vers 1790. Il se rendra jusqu'à Rimouski vers 1830. Quelques décennies plus tard, le chemin de fer facilitera encore les communications. À compter du moment où existe une voie de communication terrestre, les habitations seront construites le long de ce chemin. Celles qu'on avait jadis édifiées près du fleuve seront parfois «roulées» ou démontées et remontées pièces par pièces, sur le nouvel emplacement.

Un tel remue-ménage a parfois provoqué des conflits. À Trois-Pistoles, notamment, le déplacement graduel du village vers la première terrasse déclencha un véritable schisme à l'intérieur de la paroisse. Les partisans du statu quo souhaitaient reconstruire la chapelle près du fleuve mais les autres voulaient ériger le nouveau temple le long du nouveau tracé du chemin du Roi. Chaque clan a entrepris la construction de sa propre chapelle, persuadé que sa position était juste. Jusqu'en 1852, la paroisse possédait deux églises. Une telle querelle de clocher a pourtant laissé peu de vestiges : seule une croix, plantée près du rivage, souligne aujourd'hui l'emplacement de la première chapelle et du village primitif. Le chemin de la grève, qui dessert aujourd'hui les chalets, est en fait le premier chemin du Roi. Une vieille maison québécoise aux larmiers cintrés s'élève encore près du fleuve, témoin des origines de Trois-Pistoles.

Un autre facteur explique le développement du territoire de plus en plus vers le sud : la démographie. La première rangée de concession, le «premier rang», devient rapidement surpeuplée. Toutes les terres sont occupées et on a alors besoin de nouvelles terres pour établir les nouveaux exploitants. On ouvre alors une seconde rangée de concession, à l'arrière de la première, puis une troisième et une quatrième...

L'ouverture de ces nouveaux territoires, à même la forêt, correspond aux développements démographiques que connaîtra toute la région du Bas-Saint-Laurent au début du 19<sup>e</sup> siècle. À titre d'exemple, l'ouverture du deuxième rang de Trois-Pistoles s'effectue dès 1803; celle du troisième rang en 1827.<sup>3</sup> À Rimouski, l'ouverture du deuxième rang se fera encore plus tôt, vers 1790, soit une dizaine d'années avant que le «chemin de front» ne soit tracé.<sup>4</sup>

La présence ou l'absence d'un chemin de communication aura une influence marquante sur les modèles d'éta-

blissement. Si la construction des maisons et des fermes précède le tracé d'un chemin, l'habitant tiendra compte de diverses considérations pour choisir le lot où il s'établira : l'orientation, le relief du terrain, la proximité d'une source d'eau potable... Par la suite, lorsqu'on tracera le chemin, on devra tenir compte des établissements déjà en place pour relier l'habitant A à son voisin B.

À l'inverse, si le tracé du chemin précède l'établissement des colons, ces derniers choisiront de construire leurs maisons en bordure du chemin. Un tel comportement s'explique aisément : une famille qui va s'établir en pleine forêt est isolée du reste du monde. Une simple course au village devient parfois une entreprise dangereuse. En cas de besoin des secours du médecin, de la sage-femme ou du curé, on doit parcourir plusieurs kilomètres. Le voisin est souvent la première personne sur qui on peut compter.

*Si la solidarité de ceux qui habitent le même rang est grande, plus étendue encore est celle des voisins immédiats. Ici, (...) le premier voisin fait pour ainsi dire partie de la famille. (...) Pour le voisin, on attelle son meilleur cheval quand il est nécessaire d'aller chercher le prêtre. On a la garde des enfants de la voisine pour l'aider à se relever de couches.<sup>5</sup>*

## LA LECTURE DU PAYSAGE

Ce qui frappe d'abord certains visiteurs étrangers (européens surtout) qui découvrent la campagne de la vallée du Saint-Laurent, c'est le sentiment que les établissements sont «éparpillés» un peu partout dans le paysage. La présence de «grands espaces» plus ou moins vides en déroute plus d'un... Finalement, après quelques jours, certaines constantes se dégagent : les maisons s'alignent en général assez près du chemin et parallèlement à celui-ci. Une distance approximative d'une douzaine de kilomètres sépare les villages entre eux. Dans chacun, la silhouette du clocher s'élève



Saint-Gabriel (Macro-inventaire du ministère des Affaires culturelles).

très haut dans le paysage. L'église y occupe la place centrale, bien entourée de l'école, de quelques magasins et des autres services : ateliers du cordonnier, boutique de forge (remplacée aujourd'hui par le garage), bureau de poste et caisse populaire.

L'observateur attentif retrouvera la même trame un peu partout au Bas-Saint-Laurent, dans les paroisses riveraines aussi bien qu'à l'intérieur des terres. Du coup, les «exceptions» (par exemple une maison très éloignée de la route par rapport à ses voisines) déclenchent toutes sortes de questions : Pourquoi avoir construit si loin de la route ? Est-ce là l'indice d'un ancien chemin ? La route actuelle suit-elle un nouveau tracé, obligeant les occupants à emprunter une longue «montée» qu'ils doivent déneiger en hiver ? A-t-on plutôt voulu

construire près d'une source d'eau potable malgré l'éloignement du chemin ?

L'habitant québécois a appris, à force d'expérience, à apprivoiser son environnement : le soleil, les vents, la température, la neige ont un impact direct sur la manière d'occuper une région. À l'exception des laiteries, les bâtiments agricoles (étables et poulaillers principalement) possèdent de nombreuses fenêtres sur le mur sud. Les maisons sont également orientées, autant que possible, pour bénéficier au maximum de l'ensoleillement. Cela ne signifie pas l'absence de fenêtres s'ouvrant au nord : avec le développement et l'amélioration des systèmes de chauffage au 19<sup>e</sup> siècle, les maisons ont vu le nombre des fenêtres se multiplier même sur les murs du nord.

On tiendra compte, avant la construction de la grange-étable, de la direction des vents dominants pour éviter que la maison ne soit embarrassée par les odeurs désagréables des animaux. On prendra soin également de couper la plupart des arbres autour de la maison et des bâtiments. En effet, on le remarque encore aujourd'hui, rares sont les fermes entourées d'un boisé. Comme «ça ramasse la neige», on préfère «désert» l'espace au maximum, en laissant au vent le soin de «balayer la neige». Pour la même raison, la cour est ouverte à tous les vents. Les bâtiments formant un écran contre les vents occasionnent aussi des «lames de neige» à cause du ravalement de la neige. Pour protéger la maison des vents les plus violents, elle sera rechaussée (on dit renchaussée), c'est-à-dire qu'on recouvre le solage et la base des murs d'une bonne épaisseur

de neige, qui joue ici un rôle d'isolant thermique. «*Renhausser la maison*» est une pratique ancienne que l'on peut observer encore aujourd'hui dans nos campagnes et qui constitue un autre exemple d'adaptation au milieu naturel.

La durée de l'hiver laisse sa marque sur le paysage architectural des campagnes du Bas-Saint-Laurent comme partout ailleurs au Québec : la grange-étable en est l'exemple le plus évident. C'est le bâtiment le plus important de tout établissement agricole. Ses dimensions imposantes viennent du fait qu'on y entrepose le fourrage des animaux qui y séjournent six à sept mois par année. À l'origine, comme le foin n'était pas pressé en balles, on imagine l'espace requis pour entreposer pareille quantité de fourrages. De nos jours, si les dimensions du bâtiment n'ont pas augmenté au prorata de l'augmentation du troupeau (qui est passé de cinq ou six à soixante ou soixante-dix vaches), c'est que de nouvelles techniques de conservation des fourrages ont vu le jour : foin sec pressé en balles carrées et engrangées au sec, meules rondes de foin sec ou meules enrobées d'une pellicule plastique (semblables à d'énormes guimauves) qui s'entassent près des granges, grandes meules d'ensilage, déposées aussi à l'extérieur des granges ou encore les énormes silos dont la silhouette a changé tout le paysage des campagnes.

La mécanisation croissante de l'agriculture moderne a donc modifié considérablement l'allure des fermes : pour abriter ses quatre ou cinq tracteurs et ses nombreuses machines, le cultivateur d'aujourd'hui a besoin d'un immense garage servant d'entrepôt et d'atelier de réparation. Les petits bâtiments tels que le poulailler, la porcherie et la bergerie, autrefois dispersés dans la cour, ont disparu du paysage, victimes de la spécialisation. La laiterie, qui abrite aujourd'hui le bassin refroidisseur, s'est greffée à la grange-étable.

On le voit bien : le paysage parle, pourvu qu'on le regarde attentivement. Une simple ballade du dimanche peut se transformer en une expédition de découverte pour peu qu'on ouvre les yeux sur certains détails. Pour découvrir une région comme le Bas-Saint-Laurent, on ne doit pas uniquement «visiter» les sites et les attraits touristiques. Il faut prendre le temps de regarder vivre les habitants dans leurs activités saisonnières. Il faut sentir la fébrilité d'une belle journée d'été à l'heure des foins ou encore en septembre, à l'époque du ramassage des pommes de terre. Découvrir le Bas-Saint-Laurent, c'est d'abord rencontrer des gens toujours heureux d'accueillir le visiteur et de partager avec eux une portion de leur quotidien.

## NOTES

1. C. Leclerc, *Premier établissement de la Foy en Nouvelle-France*, Tome I, p. 93.
2. A. Paradis, *Kamouraska (1674-1948)*, 1948, pp. 20-21.
2. Martin et coll, *Rivière-du-Loup et son Portage*, 1977, p. 69.
3. R. Jean, *La Maison Côté de Saint-Anaclet*, 1976, p. 18.
4. J. Provencher, *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, 1988, p.27.